Le Syndicat de la Construction Métallique de France (SCMF) dresse son point conjoncturel annuel

Publié le : 13 février 2025

Point de conjoncture de la construction métallique de France

Emmanuel de Laage, président du SCMF (Syndicat de la Construction Métallique de France) élu en décembre dernier, dresse un bilan positif de l'activité de la filière pour 2024. En effet, la construction métallique tricolore affiche une santé de fer avec une nouvelle croissance pour un chiffre d'affaires sectoriel établi à plus de 4 milliards d'euros (dont 5 à 10 % à l'export) pour quelque 790.000 tonnes mises en œuvre (vs 767.143 en 2023), soit un tonnage en croissance de + 3 %.

Si 2024 s'est inscrit en exercice à dynamique positive, Emmanuel de Laage pondère et aborde 2025 avec prudence, qualifiant cet exercice 2025 de retournement. Emmanuel de Laage de préciser « *Les investissements industriels sont en mode pause, la confiance n'est plus là. De plus, le secteur manque de visibilité, d'autant que 2026 sera une année d'élections (municipales) et qu'il est de coutume que les années précédant ces élections soient marquées par un arrêt des projets.* »

Activité de la construction métallique par typologie d'ouvrages 2024

Les marchés de la construction métallique concernent diverses typologies d'ouvrage. Au premier rang des débouchés de la filière, les bâtiments industriels représentent plus de 60 % de l'activité. Les autres ouvrages, de types ombrières et des supports de centrales photovoltaïques, représentent une belle dynamique avec plus de 12 % des affaires. Suivent ensuite de très près, les bâtiments agricoles, silos et trémies pour 11,95 %, puis les autres bâtiments (bâtiments commerciaux, sportifs & sociaux, établissements d'enseignement, hôpitaux & établissements de santé, logement) à 7,03 %, les ouvrages d'arts (ponts, passerelles) pour 6,09 % et, enfin, les pylônes (1,88 %).

Évolution mensuelle du tonnage des commandes reçues - décembre 2022 à décembre 2024

Le tonnage global 2024 des commandes reçues augmente de + 5 % par rapport à l'année 2023. Depuis le début de l'année 2023 jusqu'à la fin de l'année 2024, la courbe de tendance linéaire représente un «faux plat», signe d'une évolution positive constante.

Evolution du tonnage mis en œuvre en France entre 2014 et 2024

Le taux de croissance annuel moyen progresse de + 1,8 % entre 2014 et 2024 et de + 2,5 % entre 2020 et 2024. Le tonnage mis en œuvre en France est estimé à + 3 % en 2024, pour un chiffre d'affaires sectoriel de 4 milliards d'euros.

Productivité (tonnage par personne)

La productivité croît de 1,44 % entre 2022 et 2023, après une baisse de - 2,4 % entre 2021 et 2022, ceci notamment grâce à la rationalisation continue des process et l'amélioration de l'efficacité permettant d'accepter un nombre croissant de projets.

Permis de construire locaux non résidentiels (en milliers de m2, Source Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires)

Sur l'année 2024, les autorisations de locaux non résidentiels enregistrées s'élèvent à 37,6 millions de m2 et restent stables par rapport à l'année précédente. Durant cette même année, avec 20 millions de m2, les enregistrements de mises en chantier sont en baisse (- 10,6 %) par rapport à l'année 2023.

Source : SDES, Sit@del2, en surface de plancher, Ministères Territoires Écologie Logement

Effectifs construction métallique de France

Les effectifs de la construction métallique française évoluent peu. Mentionnons qu'en 2023, l'effectif permanent augmente de 1,54 % quand l'effectif total (y compris intérimaires) progresse de 1,04 %. Si le nombre d'intérimaires baisse de - 7,51 % fin 2023 par rapport à fin 2022, les autres catégories d'emploi, en revanche, marquent une progression. Ainsi, la catégorie des ouvriers chantiers prend 3,43 % et celle des ouvriers ateliers 1,77 %. Quant aux cadres et ETAM, l'augmentation est plus mesurée, avec + 0, 62 %.

Le SCMF lancera prochainement son 1er projet stratégique pour 2025/2028 : "France Métallique"

S'inscrivant dans une volonté de renforcer et moderniser le secteur de la construction métallique en France et en Europe, le SCMF annonce le lancement, en juin prochain, de son 1er projet stratégique baptisé "France Métallique". Démarche pragmatique et proactive visant à transformer les défis actuels en opportunités, tout en préservant le patrimoine industriel français dans la construction métallique, ce projet stratégique vise de multiples objectifs. S'il assurera la promotion de la filière, il renforcera également la compétitivité sectorielle, soutiendra la transition écologique et développera les compétences, sans oublier de renforcer le levier de l'innovation et de la numérisation. Rendez-vous est donné à Strasbourg, le 20 juin prochain, lors du Congrès annuel du SCMF, pour découvrir "France Métallique" en détails.

Mises en lumière de références en construction métallique bas-carbone d'adhérents du SCMF

WALTEFAUGLE : 4 projets de bureaux en acier bas-carbone

Didier Cannac, Directeur Général présente 4 projets de commandes de bureaux en acier bas-carbone dont la pose s'opérera entre janvier et avril 2025. Indiquant que Waltefaugle est déjà de plain-pied dans la décarbonation, il précise que « *La demande ne cesse d'augmenter dès que les BE Thermique et les clients réalisent que c'est faisable, simplement et tout de suite. Le surcoût est très faible. Nous sommes passés de 150 €/to de CO2 gagnée à 50 €/to et ce montant doit encore baisser. De plus, l'acier garde la totalité de ses qualités de résistance, de légèreté, de recyclabilité et d'évolutivité. Pour parvenir à répondre à la demande, Waltefaugle s'est dotée d'un stock propre de plus de 300 to d'acier décarboné et notre objectif est d'au moins le doubler d'ici fin 2025*. »

Waltefaugle a été mandaté pour réaliser, pour Vinci Energie avec Novelige, 700 m2 de bureaux dans l'Aube. Cette référence, réalisée en acier bas-carbone permet de générer un gain de 39 to de CO2 (soit – 35 %).

Le deuxième projet a été contracté pour Sumika avec Novelige à Saint-Martin-de-Crau dans les Bouches du Rhône, pour la réalisation de 340 m2 de bureaux ayant engendré un gain de 17 T de CO2 soit (-38 %).

Sa troisième référence concerne la construction de 800 m2de bureaux pour Argan à Vendin-le-Vieil en région Nord Pas-de-Calais. Un chantier qui s'est terminé début février, à la source de 30 tonnes de CO2 épargnées (gain de 39 %).

Enfin, sa quatrième référence est la réalisation de 350 m2 de bureaux pour la SNCF (avec Ramery, dans la Somme), où là-encore Waltefaugle a exploité des aciers bas-carbone synonymes de 21 tonnes de CO2 épargnées (42 %).

Architectes des nouveaux bâtiments :

Aube : Les Ateliers 4+

Bouches du Rhône : Les Ateliers 4+ Marseille

Nord Pas-de-Calais : A.26-GL

Somme : AvantPropos Architectes

Nombre de compagnons sur les chantiers :

Aube : 5 Bouches du Rhône : 5

Nord Pas-de-Calais : 7

Somme : 5

Briand Métal : le réemploi pertinent d'une charpente métallique industrielle pour une nouvelle halle industrielle

Emmanuel Morisot, Directeur Environnement-Innovation Briand Métal indique que le flux d'affaires important, drainé par BRIAND Métal, a permis d'identifier rapidement un projet pertinent pour maximiser l'usage d'acier de réutilisation, en ajustant légèrement la conception d'un nouveau site pour éviter d'éventuels surdimensionnements. En effet, à l'occasion de la déconstruction d'une halle industrielle (atelier de maintenance des transports publics nantais), BRIAND Métal est intervenue pour éviter qu'une charpente métallique datant de 2001 ne rejoigne un stock de ferraille en vue de son éventuel recyclage. Ce gisement de 45 tonnes d'acier constitue une source de matériau "zéro carbone". Il est doté d'une qualité identique à celle d'une charpente neuve car l'acier à la capacité unique de conserver ses propriétés mécaniques dans le temps. Les ingénieurs Briand Métal ont ainsi pu réintégrer plus de 43 tonnes issues de ce gisement dans un projet de halle industrielle près de Cholet (49), plus vaste, de 250 tonnes au total, abaissant ainsi les émissions de carbone de cette nouvelle structure hybride, sans surcoût pour le maître d'ouvrage. Ce processus a suivi scrupuleusement les règles professionnelles établies depuis 2024 par le CTICM, doublée désormais d'une totale assurabilité. Le réemploi des profilés a nécessité leur remise à dimension pour les intégrer dans l'épure du nouvel ouvrage : coupure d'extrémités et création de platines d'about.

La particularité de cette opération a tenu dans la capacité à pouvoir proposer un acier de réemploi au prix du neuf ce qui n'est pas toujours possible notamment en période de

prix bas de l'acier primaire. Sur le plan environnemental, ce réemploi a permis de réduire les émissions et pollutions d'un éventuel recyclage (transports sur des centaines voire des milliers de kilomètres, énergie électrique plus ou moins carbonée pour la refonte, production de déchets et consommation d'eau liés au process,...). Sur le plan économique, le vendeur du gisement a pu se différencier de ses concurrents démolisseurs, et le maître d'ouvrage, qui a recueilli la charpente dans son nouveau bâtiment, a pu disposer d'une charpente largement décarbonée, à coût constant, respectant par ailleurs un des critères de circularité nécessaire à l'alignement de cet investissement à la Taxonomie verte européenne.

Architecte du nouveau bâtiment : Arcade et DGA.

Nombre de compagnons sur chantier : démontage à 4 personnes pendant 2 semaines.

Nombre d'heures de fabrication : 200 heures.

Kapeci, Groupe Metalpe : l'acier bas-carbone pour la réalisation d'un bâtiment industriel et d'un parking silo

La première réalisation signée Kapeci du groupe Metalpe, est un bâtiment industriel alliant performance et durabilité, dans le département du Rhône. Mixant siège social de Cumfin SA et bâtiment d'activités de RAMS (Rhône Alpes Moteurs Service), ce projet, signé Stone architectes, a fait appel à de l'acier bas-carbone pour la réalisation de la charpente métallique (marché de 550 KE) afin de réduire significativement son empreinte écologique. D'une surface de 2.500 m2, il comprend des bureaux (900 m2 en R+2) et un atelier de 1.600 m2. Le tonnage de charpente mise en œuvre est de 150 tonnes pour l'atelier et de 60 pour la partie bureaux, le tout avec de l'acier Xcarb®, 100 % recyclé et réalisé avec une part importante d'énergie solaire et éolienne. Précisons que pour aller plus loin dans cette démarche écoresponsable, une partie des façades a été construite en ossature bois (FOB) tandis que l'autre partie est habillée de panneaux Equitone (garant de performances thermique et esthétique).

Nombre de compagnons sur chantier : 4 à 5 personnes.

Nombre d'heures de fabrication : 1800 heures.

Le second chantier présenté par Kapeci est un parking silo écoresponsable de 74 places sur la commune de Bourg-en-Bresse (01). Ce parking est réparti sur deux niveaux, s'étendant sur une surface de 16 mètres de largeur et 50 mètres de longueur. Il est équipé d'une charpente métallique de 80 tonnes, dont 50 % réalisés en acier XCarb®. Une mixité d'acier à la source d'une considérable réduction de l'empreinte

environnementale du projet sans pour autant compromettre sa résistance et sa durabilité.

Architecte du nouveau bâtiment : Bel Air Architectures

Nombre de compagnons sur chantier : 4 salariés

Nombre d’heures de fabrication : 520 heures.